



UNIVERSITÉ DE LILLE

Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa formation tout au long de la vie, l'Université de Lille met en place à la rentrée 2020 une offre de formation renouvelée dans ses diplômes, ses programmes et ses modalités pédagogiques qui place l'étudiant au cœur de ses préoccupations, pour favoriser son implication et sa réussite. Elle propose 195 mentions de formation en phase avec les évolutions du monde socio-économique, adossées à une recherche de pointe de niveau international conduite par 62 unités de recherche afin de répondre aux grands défis de la société.

LA FACULTÉ DES HUMANITÉS

La **Faculté des Humanités** est une Unité de Formation et de Recherche de l'Université de Lille. Héritière de la Faculté des Lettres de Lille, elle forme près de 7000 étudiantes et étudiants dans des disciplines aussi diverses que l'archéologie, les arts, l'histoire et l'histoire de l'art, les lettres modernes, les lettres classiques, la philosophie et les sciences du langage. Elle s'appuie sur sept départements de formation, dont le département histoire, cinq laboratoires de recherche et plusieurs bibliothèques.

Au sein de cette faculté, le département Arts propose un très large éventail de possibilités d'études dans les domaines des arts plastiques, du cinéma, de la danse, de la musique et du théâtre, dans leur dimension recherche ou/et professionnelle.



CONTACT ADMINISTRATIF

Faculté des Humanités (Bâtiment A, niveau?)

- Université de Lille - Pont de bois
- Responsable administrative : Samira Sadi
samira.sadi@univ-lille.fr
03 20 41 60 30

MODALITÉS D'ACCÈS EN LICENCE 1

VOUS ÊTES ÉLÈVE DE TERMINALE OU ÉTUDIANT désireux de changer de filière, titulaire du baccalauréat, d'un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ou équivalent.

VOUS ÊTES DE NATIONALITÉ FRANÇAISE titulaire de diplômes étrangers de fin d'études secondaires OU RESSORTISSANT DE L'UNION EUROPÉENNE ET PAYS ASSIMILÉS :

Vous devez constituer une demande d'admission sur la plateforme nationale « Parcoursup » du 22/01 au 12/03 :

- <https://www.parcoursup.fr/>

Vous retrouverez sur cette plateforme les caractéristiques, attendus et critères généraux d'appréciations des dossiers qui permettront à la commission d'enseignants de classer votre candidature. Vous recevrez une proposition d'admission dans la limite de la capacité d'accueil.

Capacité d'accueil de cette formation : 110 étudiants.

VOUS ÊTES DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE (HORS UE ET ASSIMILÉS) et titulaire de diplômes étrangers. Vous ne relevez pas du public visé par Parcoursup.

Vous devez constituer une demande d'admission préalable (DAP) entre le 01.11.19 et le 17.01.20. RDV sur :

- <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/individuel/>

MODALITÉS D'ADMISSION EN LICENCE 2 OU 3

Vous avez validé une L1 ou L2 Arts parcours Musique et musicologie à l'Université de Lille :

- Vous accédez de droit en année supérieure en licence Arts parcours Musique et musicologie. Procédure de réinscription sur **votre ENT Université de Lille.**

Vous n'avez pas ces titres requis pour un accès de droit mais vous faites valoir un autre diplôme, une autre formation et/ou des expériences personnelles et professionnelles équivalant à un Bac+1 et/ou Bac + 2.

- Vous êtes de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne et pays assimilés : vous devez faire acte de candidature sur la plateforme <https://ecandidat.univ-lille.fr>
- Vous êtes de nationalité étrangère (hors UE et assimilés) : veuillez prendre connaissance des modalités d'admission sur <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/individuel/>

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Grégory Guéant, Professeur agrégé

AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiants qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiants de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : aménagement d'études pour les lycéens concernés par une réponse Parcoursup «Oui si», étudiant en situation de handicap, sportif et artiste de haut niveau, service civique, étudiant en exil... Plus d'info sur <https://www.univ-lille.fr/etudes/amenagements-des-etudes/>

ACCOMPAGNEMENT

SUAIO - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation

- Informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation. Entretiens personnalisés.

- www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/

BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

- Accompagnement à l'insertion professionnelle, recherche de stage et de premier emploi.

- www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/

Hubhouse

- Accompagnement à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.

- www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/hubhouse/

Formation continue et alternance

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. Vous pouvez également accéder à cette offre par le biais d'une VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) ou obtenir le diplôme dans le cadre d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). De nombreux diplômes sont proposés en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Pour tous renseignements ou bénéficier d'un conseil personnalisé, rendez-vous sur le site de la direction de la formation continue et alternance (DFCA).

- <http://formation-continue.univ-lille.fr/>
- Accueil : +33 (0)3 62 26 87 00
- dfca@univ-lille.fr
- vae@univ-lille.fr - alternance@univ-lille.fr

Relations internationales

- Pour étudier dans le cadre d'un programme d'échange : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/en-programme-international/>
 - Pour le programme Erasmus+ : erasmus-students@univ-lille.fr
 - Pour les autres programmes et conventions : intl-exchange@univ-lille.fr
- Pour étudier à titre individuel : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/individuel/>
NB : une compétence attestée en français est exigée.
Attention : Procédure de demande d'admission préalable DAP entre le 01.11.19 et le 17.01.20.
 - international@univ-lille.fr

Licence

Licence 1, 2 et 3

Mention

ARTS

MUSIQUE ET MUSICOLOGIE

NOUVEAU PROGRAMME



LICENCE ART PARCOURS MUSIQUE ET MUSICOLOGIE

- Vous avez un niveau de pratique musicale confirmé, inscrit ou l'ayant été dans une structure (Conservatoires à Rayonnement Régional, Départemental ou Communal, école privée, Harmonie...) : vous pratiquez le chant ou un instrument depuis au moins 4 à 6 ans
- Vous maîtrisez les bases de la théorie musicale tonale et lisez couramment les clefs de sol et de fa
- Votre culture générale et artistique est solide : vous fréquentez ou participez régulièrement à des prestations musicales publiques collectives ou individuelles
- Vous vous intéressez à l'histoire de la musique du Moyen Age à nos jours et plus particulièrement à la musique contemporaine
- Vous aimez lire et écrire pour argumenter
- Vous faites preuve d'analyse, de synthèse et de réflexion critique
- Vous êtes de préférence titulaire d'un baccalauréat général (ES, L, S) ou TMD ou en reprise d'études.

La licence Arts parcours Musique et Musicologie est faite pour vous !

La **licence Arts parcours Musique et Musicologie** propose à la fois des matières techniques (écoute, écriture, analyse), mais également musicologiques (avec une ouverture à l'ethnomusicologie). Vos enseignements porteront sur l'ensemble de l'histoire de la musique avec, notamment, un accent particulier mis sur la musique des XXe et XXIe siècles. Au cœur des problématiques de notre temps, les enjeux de la création contemporaine sont approfondis au travers des cours de musicologie, d'esthétique, d'ateliers de création et d'une ouverture sur les autres arts.

RÉSULTATS EN LICENCE 1 DES BACHELIERS DE L'ANNÉE 2018/2019 INSCRITS À L'EXAMEN (PAR SÉRIE DE BACCALURÉAT)

(source ODiF - <https://odif.univ-lille.fr/>)

16 inscrits en L1 dont 2 bacheliers de l'année présents aux examens :

Bac L : 0 admis / 1 inscrit aux examens
Bac ES : 0 admis / 0 inscrit aux examens
Bac S : 5 admis / 5 inscrits aux examens
Bac techno : 3 admis / 6 inscrits aux examens
Bac Pro : 0 admis / 0 inscrit aux examens

Seule une participation assidue aux cours et aux TD accompagnée d'un travail personnel régulier et constant vous permet de réussir à l'Université.

Le + de la formation

- Une formation proposant une approche théorique et pratique de la **création contemporaine instrumentale, électroacoustique** (invention électroacoustique, design sonore) et **multimédia** (arts et nouvelles technologies).
- Des conventions et partenariats avec les **Conservatoires à Rayonnement Régional de Lille et de Douai** et les **Conservatoires à Rayonnement Départemental de Tourcoing et de Valenciennes** qui facilitent la conciliation entre ce cursus universitaire et des études musicales extérieures instrumentales et théoriques de haut niveau.
- Des enseignements communs avec la **Licence Arts parcours Formation du Musicien Interprète et Créateur** en partenariat avec le Pôle Supérieur de Lille ESMD (École Supérieure Musique et Danse Nord de France) délivrant le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien - DNSPM.
- Une option **Préparation à l'entrée au CFMI** - Centre de Formation des Musiciens Intervenant - proposée en première année pour celles et ceux qui se destinent à l'animation scolaire et souhaitent préparer le Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI).
- Une option de **préparation** au Master d'enseignement pour se destiner au **CAPES** d'Education Musicale et Chant Choral.
- Des **cours d'écoute et d'écriture** qui bénéficient d'un dispositif particulier : le niveau de l'étudiant ne correspond plus au nombre d'années validées en Licence, mais à celui de ses compétences dans ces disciplines (du débutant au coonfirmé). Les groupes de niveaux sont transversaux entre les différentes promotions de Licence et permettent à l'étudiant d'évoluer selon ses progrès personnels.

CONSEILS POUR BIEN PRÉPARER VOTRE ENTRÉE EN LICENCE 1

- Investissez-vous dans la vie culturelle et artistique.
- Pratiquez régulièrement un ou plusieurs instruments.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- 3 ANS** de formation organisés sur 6 semestres.
- 12 SEMAINES** de cours par semestre.
- Des matières organisées en **BCC (Blocs de Connaissances et de Compétences) composés d'UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (UE)** dont 1 UE Langue vivante et 1 UE Projet de l'étudiant à chaque semestre (du S1 au S6)
- Une validation des semestres sous forme de contrôle continu et d'examen terminal donnant droit à des

PROGRAMME DE LA FORMATION

LICENCE 1 – semestres 1 et 2

BCC 1 : TRANSDISCIPLINARITÉ

- Approche des Arts
- Méthodologie et Langues

BCC 2 : DISCIPLINAIRE

- Histoire de la musique (Baroque et XXe siècle), Théorie et évolution des langages musicaux, Culture musicologique
- Techniques de d'écoute et d'écriture musicale (base de l'écriture, écriture stylistique, écriture ethnomusicologique...), Analyse musicale, Acoustique

BCC 3 : PRÉ-PROFESSIONNALISATION

- Métiers de la musique / préparation CFMI
- Projet de l'étudiant (Pratique chorale et direction de chœur, Musique d'ensemble et improvisation générative, Musique, Musique irlandaise...)

LICENCE 2 – semestres 3 et 4

BCC 1 : TRANSDISCIPLINARITÉ

- Musicologie, Technologies et Arts visuels
- Méthodologie et Langues

BCC 2 : DISCIPLINAIRE

- Histoire de la musique (Pré-Baroque, romantique et XXe), Musicologie et Ethnomusicologie
- Techniques de d'écoute et d'écriture musicale (base de l'écriture, écriture stylistique, écriture ethnomusicologique...), Analyse musicale, Instrumentation, Orchestration, Prise de son, MAO

BCC 3 : PRÉ-PROFESSIONNALISATION

- Métiers de la musique / préparation CFMI
- Projet de l'étudiant (Pratique chorale et direction de chœur, Musique d'ensemble et improvisation générative, Musique, Musique irlandaise, Art et société, Préparation à la mobilité- Allemand musicologique en situation...)

crédits ECTS (European Credit Transfer System) : 180 crédits pour valider la Licence.

- Une moyenne de 20 heures de cours par semaine, à compléter nécessairement par un travail personnel régulier.
- Possibilité de **STAGE D'ÉTUDES**.

LICENCE 3 – semestres 5 et 6

BCC 1 : TRANSDISCIPLINARITÉ

- Musique et technologies, Ethno-création, Ecrits d'artistes
- Initiation à la recherche et langues

BCC 2 : DISCIPLINAIRE

- Histoire de la musique (Médiévale, postromantique) et Problématiques contemporaines
- Esthétique, Musicologie et sciences cognitives
- Techniques de d'écoute et d'écriture musicale (base de l'écriture, écriture stylistique, écriture ethno-musicologique...), Analyse musicale, Invention instrumentale et électroacoustique

BCC 3 PRÉ-PROFESSIONNALISATION

- Métiers de la musique / préparation CFMI
- Projet de l'étudiant (Pratique chorale et direction de chœur, Musique d'ensemble et improvisation générative, Musique, Musique irlandaise, Art et société, Préparation à la mobilité- Allemand musicologique en situation...)

COMPÉTENCES VISÉES À L'ISSUE DE LA LICENCE

SAVOIRS THÉORIQUES

- Connaissance de l'histoire de la musique (du Moyen Age à nos jours)
- Connaissances historiques et théoriques des collaborations entre artistes dans la seconde moitié du XX^e siècle
- Comprendre, selon des points de vue différenciés, ce qui constitue une pensée musicologique ou ethnomusicologique
- Développer une pensée esthétique.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser une œuvre musicale, du baroque jusqu'au XXI^e siècle : reconnaître sa forme, son langage, en extraire les éléments nécessaires à la composition
- Replacer une œuvre musicale dans toute la complexité de son contexte
- Harmoniser, arranger et créer
- Savoir utiliser les programmes de base de création électroacoustique et multimédia
- Élaborer des projets pédagogiques et artistiques en lien avec la musique et les autres arts
- Comprendre un projet et une démarche artistique
- Développer une pensée critique
- Concevoir des supports de communication et des contenus de messages dans des formats et des styles adaptés : connaissance des structures du compte-rendu d'événement ; de la critique de presse ; du programme de spectacle et de la feuille de salle ; de la déclaration d'intention ; de la notice d'œuvre et / ou d'artiste ; de l'analyse thématique
- Maîtriser la méthodologie et les outils de la recherche documentaire et bibliographique
- Maîtriser la prise de parole lors d'interventions orales

SAVOIRS ÊTRE

- Capacités d'organisation
- Travail en autonomie et en équipe
- Esprit critique.

COMPÉTENCES ADDITIONNELLES

- Pratique orale et écrite d'une langue vivante
- Utilisation des outils de la bureautique et d'Internet

FORMATION À L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

L'Université de Lille contribue à la préparation des concours Professorat des écoles,

- en licence, en mettant en place des options préprofessionnelles spécifiques
- en master, en participant à la formation disciplinaire des masters MEEF – Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation – proposés par l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE Lille HdF).

LES ÉTUDES DE MUSIQUE, POUR QUOI FAIRE ?

Après la licence, vous pouvez :

- Vous orienter vers la préparation du Diplôme Universitaire de Musicien intervenant (accès sélectif après avec un BAC + 1)
- Vous diriger vers un master dans les domaines de la création et l'étude des arts contemporains, la communication, la culture, de l'enseignement et de la recherche (préparation du CAPES, de l'agrégation ou du professorat des écoles).

EXEMPLES DE MÉTIERS

La plupart des métiers cités nécessitent une poursuite d'études en master.

PRATIQUE ARTISTIQUE

- Animateur d'ateliers
- Éducateur intervenant en arts/musique
- Chargé de communication
- Conférencier
- Critique d'art, journalisme spécialisé

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

- Enseignant-Chercheur
- Professeur des écoles
- Professeur de musique en collège/lycée
- Musicien intervenant

Retrouvez les études et enquêtes de l'ODiF (Observatoire de la Direction de la Formation) sur l'insertion professionnelle des diplômés de la licence sur : <https://odif.univ-lille.fr/>